



L'appel à candidatures est lancé. Les artistes de musiques actuelles ont jusqu'au 9 mars pour déposer leur dossier afin de bénéficier des dispositifs d'accompagnement, [Start and Go](#), relayés par le [FAR](#).

La crise sanitaire a fortement touché le secteur des musiques actuelles, souvent stigmatisé. Les concerts en configuration debout sont à nouveau autorisés seulement à partir du mercredi 16 février. Jusque-là, beaucoup de dates ont été reportées, même annulées. Pour les groupes, il n'a pas toujours été simple de se retrouver pour répéter. Les artistes ont été traversés par quelques moments de doute.

« Nous avons été beaucoup sollicités, remarque Vincent Mouquet du FAR. Ce moment a quelque part été positif. Les artistes ont sorti la tête du guidon. Ils se sont extirpés de cette pression constante, de cette boucle infernale nouvel album-répétition-tournée pour prendre du recul et se poser de nouvelles questions. Ils se sont notamment interrogés sur leur structuration, les modes de rémunération

comme les droits d'auteur, sur l'artistique... ». Autre constat : « les demandes d'aides à la tournée ont chuté puisque les concerts étaient interdits. Aujourd'hui, on nous demande comment trouver des dates. Nous ressentons une vive impatience à remonter sur scène. Le concert reste aussi le moyen de rémunération des artistes ». À noter néanmoins une hausse des besoins d'aide à l'enregistrement d'albums. « Elles représentent 60 % des demandes totales. C'est une bonne nouvelle. Cela signifie que les artistes ont continué à créer ».

Des garçons et du rock

La tendance pourrait s'inverser en 2022. Elle se mesurera avec les dispositifs Start & Go, coordonnés par le FAR qui lance l'appel à candidature pour cette nouvelle année. Pour rappel, Start & Go sont deux dispositifs d'accompagnement des artistes de musiques actuelles en Normandie. Start s'adresse tout d'abord, aux toutes jeunes formations et Go, aux groupes qui ont déjà un parcours artistiques et envisagent se développer, même se professionnaliser. Il y a même le Go+ pour les artistes qui souhaitent un suivi plus étroit de leur parcours. Chaque année, 16 groupes sont sélectionnés dans le Start et 25, dans le Go. Outre l'accompagnement, ils peuvent recevoir une enveloppe allant jusqu'à 5 000 €.

En 2021, le FAR a reçu 233 dossiers (64 pour Start et 169 pour Go). 193 ont été recevables. Les éditions successives montrent les mêmes disparités. Celles-ci sont géographiques. Les demandes proviennent davantage des départements du Calvados (42,5 %) et de la Seine-Maritime (33 %). « Elles sont en lien avec les villes où se trouvent les étudiants », explique Vincent Mouquet. Encore très peu de projets musicaux sont portés par des groupes féminins. Seulement 12 sur les 193 ! 123 ont été présentés par des groupes de garçons et 37, par des formations mixtes. La Normandie demeure une terre rock et pop. Au fil des éditions, les musiques urbaines tiennent une place de plus en plus importante.

Infos pratiques

- Le dossier est à déposer **avant le 9 mars** à 12 heures sur www.start-and-go.net
- Un temps d'échange est organisé **mercredi 16 février** de 17 heures à 19 heures sur [les réseaux](#). La vidéo sera ensuite en accès libre.
- photo : Pien Muller / Unsplash